

Règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté. Refonte

2006/0130(COD) - 09/07/2008 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a adopté, en 2^{ème} lecture de la procédure de codécision, une résolution législative approuvant telle quelle la position commune du Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté (refonte).

La recommandation pour la 2^{ème} lecture avait été déposée en vue de son examen en séance plénière par de M. Arnas **DEGUTIS** (ALDE, IT), au nom de la commission des transports et du tourisme.